



Commission de la fonction publique du Canada

2024-2025

Plan ministériel

L'honorable Harjit S. Sajjan, C.P., O.M.M., M.S.M., C.D., député
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada, ministre de la Protection civile
et ministre responsable de l'Agence de développement économique du
Pacifique Canada



Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales.

Nous demandons aux utilisateurs :

- de faire preuve de diligence pour s'assurer de l'exactitude du matériel reproduit;
- de préciser le titre complet du matériel reproduit ainsi que le nom de l'organisme qui en est l'auteur;
- de ne pas présenter la reproduction comme une version officielle du document reproduit ni comme ayant été faite conjointement avec le gouvernement du Canada ou avec l'approbation de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de la Commission de la fonction publique du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

La Commission de la fonction publique, 22, rue Eddy, Gatineau (Québec) K1A 0M7
cfp.infocom.psc@cfp-psc.gc.ca

Vous pouvez également consulter le présent rapport sur notre site Web, à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/services/publications.html>

No de catalogue : SC1-9F-PDF
ISSN : 2371-803X

Imprimé au Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la présidente de la Commission de la fonction publique du Canada, 2024

Plan ministériel de la Commission de la fonction publique pour 2024-2025 en un coup d'œil

Un plan ministériel décrit les priorités, les plans et les coûts associés d'un ministère pour les trois prochains exercices.

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

[Lisez le plan ministériel complet]

[Imprimez cette page]

Principales priorités

1. Promouvoir les solutions de recrutement et d'évaluation numériques.
2. Faire évoluer les priorités de l'ensemble du gouvernement en matière de diversité et d'inclusion.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards de dollars par an par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement, La Commission de la fonction publique prévoit les réductions de dépenses suivantes :

- **2024-2025** : 1 414 000 \$
- **2025-2026** : 2 219 000 \$
- **2026-2027 et par la suite** : 3 322 000 \$

La Commission de la fonction publique atteindra ces réductions en procédant comme suit :

- réalignement et rationalisation des activités;
- rationalisation et intégration du soutien administratif pour les services internes selon un modèle de prestation de services centralisé;
- réalignement interne des ressources;
- réduction des dépenses, autant que possible dans les voyages et les services professionnelles.

Les chiffres qui figurent dans le présent plan ministériel reflètent ces réductions.

Faits saillants

Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'une organisation, les résultats qu'elle prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui mesurent les progrès vers ces résultats.

Impartialité et embauche dans la fonction publique

Résultats ministériels

- Résultat ministériel 1 : **La fonction publique embauche efficacement l'effectif de l'avenir, qui est apte et prêt à obtenir des résultats pour la population canadienne**
- Résultat ministériel 2 : **La fonction publique reflète la diversité canadienne**
- Résultat ministériel 3 : **La population canadienne reçoit des services d'une fonction publique impartiale**

Dépenses prévues : 63 843 518 \$

Ressources humaines prévues : 552

Pour donner suite à nos priorités et parvenir aux résultats prévus qui mesurent les progrès réalisés à l'échelle du gouvernement fédéral, nous continuerons à prendre appui sur les mesures liées à la diversité et à l'inclusion en fournissant des conseils, des produits, des services et des programmes pangouvernementaux en matière de dotation et d'évaluation afin de réduire les obstacles et préjugés qui désavantagent les groupes en quête d'équité, y compris les solutions de recrutement et d'évaluation numériques. Nous atteindrons cet objectif en favorisant et protégeant une fonction publique représentative, non partisane et fondée sur le mérite.

Pour plus d'informations sur les plans de la Commission de la fonction publique, consultez la section « Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes » de ce plan.